



## C'est reparti comme en 14...

Dans le Plan Stratégique 2014-2017, François Pérol a manifesté son souhait d'utiliser le levier lié à la nature coopérative du Groupe. « *Il faut affirmer cette différence et prendre des engagements qui en soient la preuve dans notre manière de travailler avec le client* » a-t-il dit. Il a exprimé son souhait que le Groupe puisse affirmer « *notre différence et la traduire dans des principes et des comportements concrets* ».

**Pour Sud**, le Groupe doit donc privilégier sa vocation sociale en référence à des valeurs d'entraide, de secours mutuel et de développement des individus. Le mutualisme doit aussi se caractériser par la redistribution de la valeur ajoutée au sein de l'entreprise et une politique commerciale moins agressive envers nos clients les plus fragiles, notamment en matière de tarification.

Malheureusement, la première mesure prise par François Pérol a été de rompre unilatéralement toutes les négociations sur les conditions de travail, balayant ainsi d'un revers de main le mal-être, la souffrance et la santé des salariés. En ne signant pas cet accord, SUD n'a jamais cru en la bonne volonté des patrons d'aboutir sur ce thème contrairement à certains naïfs. Deux ans pour rien !

En cette période de vœux, souhaitons que les dirigeants de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon seront plus inspirés par le dialogue social. Espérons aussi que notre nouvelle Présidente du Directoire sera plus préoccupée par « l'amélioration des conditions de travail » et les « rémunérations » que les « cravates » et « les tailleurs ». La direction aura d'ailleurs tout loisir de manifester sa bonne volonté avec les négociations qui doivent s'engager en ce début d'année :

- ↳ négociation d'un accord sur les « prêts au personnel » qui devra être à la fois avantageux pour les salariés et toléré par l'URSSAF ;
- ↳ négociation annuelle obligatoire (NAO) dont les discussions doivent porter sur les salaires, l'emploi et l'organisation du temps de travail ;
- ↳ négociation d'un nouvel accord d'intéressement qui représente dans notre entreprise une partie très importante de la rémunération.

**Soyez certains que pour SUD, seul comptera lors de ces négociations, la défense des intérêts des salariés de notre entreprise.**

Pour information, ne cherchez pas ce chèque au fond du panier à confitures, vous n'en aurez pas cette année. **Pas d'élection, pas de chèque !**



**MEILLEURS VŒUX A  
TOUTES  
ET A TOUS POUR 2014 !**

**La section SUD CELR**